



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne
Circonscription de Chaumes-en-Brie

PRIMAIRE DANIEL BALAVOINE
4 rue des mésanges
77610 NEUFMOUTIERS-EN-BRIE

Procès-verbal du Conseil d'école
Année scolaire 2024/ 2025

Tél : 01.64.42.88.41	<input type="checkbox"/> Maternelle	<input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre	Date Le 08 /11 /2024 De 18H34 à 20H03
Courriel : Ce.0770843Y@ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Elémentaire	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre	
	<input checked="" type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre	
	<input type="checkbox"/> extraordinaire		
Directeur/trice	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Delarue		
IEN ou son représentant	<input type="checkbox"/> M. Bécourt		
Enseignant(e)s de l'école	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DORANTE <input checked="" type="checkbox"/> Mme AFCHAIN <input checked="" type="checkbox"/> Mme JEZEQUEL <input checked="" type="checkbox"/> Mme BEAUFILS	<input checked="" type="checkbox"/> M. PINGAULT <input checked="" type="checkbox"/> Mme SLOSSE <input checked="" type="checkbox"/> Mme LAMENDOUR	
Membres du RASED	<input type="checkbox"/> Mme Bars-Valeyre	<input type="checkbox"/>	
DDEN	<input type="checkbox"/> M. Margry		
Parents élus	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Ursulet <input type="checkbox"/> Mme Mateos <input type="checkbox"/> M. Louis <input checked="" type="checkbox"/> Mme Weissbrodt <input checked="" type="checkbox"/> Mme Da Silva	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Tollet <input type="checkbox"/> Mme Meluria <input type="checkbox"/> Mme Domin <input type="checkbox"/> Mme Pouponneau	
Le maire ou son représentant	<input checked="" type="checkbox"/> Mme De Greef		
Conseiller municipal	<input type="checkbox"/>		
Autres membres invités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Absent(es) <input type="checkbox"/>	Absent(es) excusé(es) <input checked="" type="checkbox"/> M. Bécourt		
Président(e) de séance : Mme Delarue	Secrétaire de séance : Mme Afchain		

ORDRE DU JOUR
du 1^{er} conseil d'école

1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école
2. Organisation pédagogique de l'école : Effectifs, classes, enseignants...
3. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école
4. Sécurité et hygiène : Exercice d'évacuation n°1, PPMS, PPMS attentat.
5. Projet d'école
6. Vie de l'école
7. Activités périscolaires : accueils, restauration
8. Coopérative.
9. Travaux et budget
10. Dates et horaires des prochains conseils d'école.

1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école

- Composition :

Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative.

Dans chaque école, le conseil d'école est composé des membres suivants :

- la directrice de l'école, présidente
- le maire ou son représentant
- un conseiller municipal désigné par le conseil municipal
- les enseignants de l'école et les enseignants remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil
- les enseignants du réseau d'aides spécialisées
- les représentants des parents d'élèves en nombre de égal à celui des classes de l'école, élus selon les modalités fixées par arrêté du ministre chargé de l'éducation. Un parent d'élève titulaire absent peut-être remplacé par un parent suppléant appartenant à la même liste
- le délégué départemental de l'Éducation Nationale
- l'inspecteur de l'Éducation Nationale assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

La présidente, après avis du conseil, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

Les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux séances du conseil d'école.

- Périodicité

Le Conseil d'Ecole se réunit au moins une fois par trimestre, et la 1^{ère} fois obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections.

Peuvent s'ajouter des conseils d'école extraordinaires à l'initiative de la directrice, du maire ou de la moitié de ses membres.

- Attributions :

Le Conseil d'École est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'École, sur proposition de la directrice d'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école
- Etablit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire
- Dans le cadre du projet d'école, donne tous avis et toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.
- Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école
- Adopte le projet d'école
- Donne son accord sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège

Il reçoit une information sur l'organisation des aides spécialisées.

A l'issue de chaque séance, un procès-verbal est dressé, signé par la Présidente, contre signé par le secrétaire de séance et consigné dans un registre conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est transmis à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et au maire par voie électronique. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves du 11 octobre 2024:

- électeurs inscrits: 254
- votants : 157
- bulletins blancs ou nuls :28
- suffrages exprimés: 129
- taux de participation de 61,81 %

Pour rappel : 48,39 % 2023 , 57, 96 % en 2022 40,25 % en 2021 et 49,28 % en 2020.

Présentation de la FCPE et des évènements pour cette année:

Nous donnons la parole à MME Ursulet qui présente l'équipe FCPE: « *cette équipe existe depuis trois ans. La première année sous la forme de parents indépendants puis avec la création de l'association.* » Elle fait part des actions, évènements « *si possible en lien avec les enseignants et l'école* » et les motivations des représentants de parents d'élèves.

« -Dimanche 17 Novembre: Foire aux jouets (réception de dons également au profit de l'école et du périscolaire)

-Vendredi 6 Décembre: distribution surprise pour la Saint Nicolas pour le matin avec l'accord des enseignants

-Samedi 7 Décembre: Marché de Noël: vente de sapins, jacinthe pains d'épices et cookies gourmands + stand de l'école

-Vendredi 20 Décembre : goûter de Noël devant l'école avec chocolat chaud et vente de pains d'épices pour le réveillon

-Vendredi 10/01 : goûter galette des rois devant l'école

-Vendredi 7/02 : Goûter chandeleur Mardi gras devant l'école

-Opération Pacques: distribution catalogue avec partenariat Réauté pour vente de chocolat et distribution surprise pour les enfants de petits chocolats

-Dimanche 18 mai: date à valider avec la mairie : tournois de foot parents/enfants, journée entière buvette structure gonflable, animation ...

-Kermesse de fin d'année avec une date à programmer

-Goûter devant l'école sans thème particulier: 23 mai et 6 juin(dates à confirmer)

La trésorerie est de 3600euros. »

Voici les retours des observateurs: -Certaines portes (cantine et CAC, côté école) n'étaient pas fermées (accès aux tables avec les couverts...). -En extérieur, quelques éléments pourraient servir de projectiles -Élèves parfois visibles de l'extérieur: pas de film opaque ou élèves non confinés dans un angle mort -prévoir un code secret pour signaler à l'adjointe que la directrice est en difficulté afin qu'elle prenne la relève -alerte peu audible dans la classe située au fond de l'école ainsi que dans le CAC

Un second exercice sera organisé au cours de l'année scolaire. Les élèves ne seront pas prévenus ni l'équipe enseignante.

- Nous sommes toujours, depuis mars 2024, au niveau le plus élevé du plan « Vigipirate urgence attentat ». Il est demandé aux parents de rester le strict minimum devant l'école pour leur sécurité.

5. Projet d'école

Il s'articule autour de trois grandes orientations :

- Du graphisme à la copie : apprendre à écrire efficacement ;
- Des J.O. à l'école : développer la pratique sportive au quotidien ;
- Pratique ludique des mathématiques : s'investir davantage dans l'apprentissage des mathématiques grâce au jeu et aux projets collaboratifs

Un bilan a été fait en fin d'année lors d'un conseil et va nous permettre cette année de continuer les actions mises en place et d'ajuster selon les manques et les besoins mis en avant par l'ancienne équipe.

6. Vie de l'école

- Toutes les classes travaillent autour d'un même thème qui est la nature, en lien avec le développement durable.
- Du 9 au 20 septembre 2024, les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé les évaluations nationales ; Elles ont eu lieu pour chaque niveau de classe d'élémentaire et elles vont permettre de suivre les élèves tout au long de leur scolarité, et aux professeurs, d'ajuster leurs interventions pédagogiques afin de s'assurer que les élèves maîtrisent les savoirs fondamentaux à la fin de l'école primaire.

Les résultats ont été transmis aux parents de manière individuelle ; les résultats feront l'objet d'une analyse par tous les enseignants en conseil de cycles . Néanmoins, nous avons déjà, lors d'un conseil des maitres pu mettre en avant les items les plus réussis et les plus en difficultés:

-en CP, l'item le plus réussi est: connaître le nom des lettres et le son qu'elle produisent ainsi qu'écrire des nombres entiers sous la dictée en mathématiques. L'item le plus en difficulté est celui de résoudre des problèmes.

-en CE1, l'item le plus réussi est comprendre des phrases à l'oral et reproduire des assemblages et le plus en difficulté est lire à voix haute et la résolution de problèmes ainsi que calculer des nombres entiers.

-en CE2, l'item le plus réussi est lire à voix haute un texte en français et en mathématiques, Placer un nombre sur une ligne graduée . L'item le plus en difficulté en français est reconnaître les principaux constituants de la phrase et en mathématiques, la résolution de problèmes ainsi que les calculs posés.

-en CM2, le plus réussi est la compréhension de texte en français, écrire les nombres entiers en mathématiques. L'item le plus en difficulté en français est reconnaître les principaux constituants de la phrase ainsi qu'en mathématiques la résolution de problèmes.

- Le photographe est venue le vendredi 13 octobre et les commandes se font en ligne jusqu'au 24 novembre
- Les élèves des classes de PS/MS, PS/GS, GS/CP et CP/CE1 ont fait une sortie automnale au parc du CMPA. Nous remercions les parents ayant accompagné et le CMPA.

- La Communauté de Communes du Val Briard offrent deux spectacles dans l'année à chaque élève. Les élèves de CE2/CM1 et de CM1/CM2 sont donc allés le 7 novembre à l'Envolée pour voir « CommUne Utopie », qui s'inscrit dans le parcours éducatif de l'élève.
- Les activités nautiques à la piscine de Fontenay Trésigny ont eu lieu en première période avec des séances quotidiennes pour les élèves de CP/CE1/CE2/CM1 et CM2.
- Les élèves vont se rendre à la bibliothèque en novembre et décembre pour un temps de lecture autour d'un thème choisi par l'enseignant.
- Les élèves volontaires des classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 participeront à la commémoration du 11 novembre en lisant un poème.
- Marché de Noël: les classes de l'école travaillent ensemble en éducation musicale afin de faire une représentation le samedi 7 Décembre. L'école aura un stand tenu par des parents d'élèves et enseignants afin récolter des fonds.
- L'outil de communication commun et utilisé par toutes les classes, est Beneylu School (outil financé par l'éducation nationale, imposé sur la circonscription). Il a été mis en place assez tardivement. Les parents peuvent accéder à cet outil grâce à leur compte educonnect.
- Le premier LSU sera consultable en ligne sur le site educonnect fin janvier, début février 2025 et le deuxième LSU, en juin 2025. La remise des bilans sera faite de manière individuelle aux parents qui le souhaitent par la demande d'un rendez-vous. Si les enseignants estiment qu'un rendez-vous est nécessaire, ils contacteront les parents concernés.
- Sorties scolaires: en mars les élèves des PS/MS et PS/GS, GS/CP et CP/CE1 iront au Jardin du Point du jour.

Les classes de CE1/CE2, de CE2/CM1 et CM1/CM2 n'ont pas encore arrêté de date et sont en pleine recherche pour trouver le lieu.

- *Question des parents:*

-des temps séparés aux toilettes filles/garçons peuvent ils être instaurés ?

Les toilettes sont séparées en élémentaires et les élèves ne peuvent pas être nombreux lors des temps de récréation car ils doivent prendre une épingle pour aller aux toilettes (6 en tout soit 3 filles/ 3 garçons). Après ils peuvent aussi aller aux toilettes sur le temps de classe mais pas tous en même temps. Nous sommes en train de réfléchir à l'organisation la plus efficiente lors des récréations en maternelle pour qu'il y ait toujours un adulte à proximité des toilettes .

-comment la différence est-elle abordée dans le programme ? plusieurs plaintes de parents sur la différence de leurs enfants (couleur de peau, cheveux, particularités, etc etc)

Dans les programmes, la différence est abordée par le biais de l'EMC.

Les enseignants travaillent quotidiennement sur le vivre ensemble et la différence est aussi travaillé de manière transdisciplinaire avec notamment la lecture d'albums de jeunesse.

L'équipe a d'ailleurs mis en avant une réelle volonté de travailler sur ce point et beaucoup d'échanges ont eu lieu sur les temps de conseils. Après nous trouvons très délicat de trop travailler sur les différences pour ne pas stigmatiser ou montrer davantage les différences entre les élèves.

Mme Lamendour demande « *que les parents concernés par ces problèmes de différences fassent des remontées aux enseignants* ».

Mme Delarue précise « *que ces thèmes d'acceptation de la différence est également à faire en famille.* »

-comment les parents sont impliqués dans les problèmes au sein de l'école?

Les parents sont avertis par les enseignants ou la directrice si les parents doivent être mis au courant et si le problème a été résolu dans l'enceinte de l'école, il n'y a pas besoin d'avertir la famille. Les enseignants gèrent au mieux les problèmes dans l'école et d'une manière collective en s'appuyant parfois sur notre IEN ou le réseau d'aides à disposition, notamment l'infirmière et la psychologue scolaire.

Mme Ursulet précise « *que certains parents se plaignent de ne pas être informé de problèmes avec les enfants.* » Il est répondu « *que les parents d'élèves doivent parler directement aux enseignants.* »

-est-il possible de prévenir à l'avance des évènements?

Oui, dans la mesure du possible. Pour les informations sur les déguisements du dernier jour avant les vacances : les enseignants se rendent compte que l'information n'a pas bien circulé.

7. Activités périscolaires : accueils, restauration

Questions des représentants des parents d'élèves:

-les enfants ont mangé à plusieurs reprises par terre dehors au goûter... pourquoi?

Mme De Greef « trouve que piquer niquer de temps en temps est une bonne idée et Mélanie continuera à le faire, aucun parent n'est venu voir Mélanie à ce sujet » Un parent avait remonté cette information auprès de Mme Delarue.

-une étude dirigée est-elle à nouveau envisageable pour l'année prochaine ?

« Les enseignants sauront s'ils restent à l'école en juin et on pourra donc l'organiser à ce moment-là. » La demande des parents est d'avoir une étude dirigée avec un enseignant. Les représentants demandent de « passer l'information sur les contenus de l'étude pour que les parents soient bien informés ». Mme De Greef indique que « c'est bien précisé ». Les parents « rappellent qu'ils avaient proposé une organisation tournante avec tous les enseignants. »

L'équipe définitive en juin se positionnera sur ce sujet.

-les CP de la classe de GS peuvent-ils manger avec les autres CP? (c'est assez délicat d'être 9 CP avec des GS pour en plus être exclu des autres primaires le midi)

Mme De Greef dit que « Les CP tous ensemble, ce n'est pas possible pour l'organisation ».

-les enfants se plaignent de ne pas pouvoir se resservir encore. Le sujet avait été abordé sur plusieurs conseils déjà quand est-il? « il n'y a pas de demande au premier service. Au deuxième elles resservent si possible, mais Mme De Greef n'a pas de choix sur la quantité des repas Mélanie doit essayer de donner moins au maternelle car il y a du gâchis pour avoir plus pour les grands Les quantités sont prévues par des nutritionnistes, elles sont adaptées aux besoins des enfants ».

8. Coopérative.

La coopérative a cette année pour présidente Mme SLOSSE et pour vis-présidente, Mme Delarue. Je donne la parole à Mme Slosse qui est la présidente de la coopérative pour un premier bilan.

Le solde est de 3221,15euros.

Pour ce début d'année une levée de fond a été faite et nous remercions les parents qui ont pu participer financièrement. Les dons s'élèvent à 1910 euros.

Mme Ursulet ajoute « l'idée d'un lutin farceur ». Les représentants de parents d'élèves proposent de fournir le matériel pour faire les aventures: l'équipe va y réfléchir et donnera sa réponse prochainement.

9. Travaux et budget

Questions des parents d'élèves: la sonnette de l'école peut-elle être réparée ?

- La sonnette a été réparée et elle fonctionne. Le personnel veille à transmettre l'info qui sonne dans le couloir de maternelle
- certains enfants se plaignent du froid dans les classes.. y-a-t 'il encore un problème de chauffage? Il y a, apparemment une classe qui a eu froid mais sans avoir fait remonter le problème , le chauffage a été mis dès qu'il a fait froid.
- Un nouveau chauffage a été installé dans le bureau de la directrice et elle remercie la mairie.
- Une bannette pour la communication avec le périscolaire a été installée
- Des numéros aux portes de chaque classe permettent un meilleur traitement des travaux et des demandes de travaux
- Un jeu cassé en récréation a été réparé

- Le portail de l'entrée principale qui ne se fermait plus fonctionne à nouveau
- La porte du cabanon n'est pas réparée et elle est coupante
- Les vélos ont eu de nouvelles protection sur les guidons
- Une classe côté maternelle a fait une demande pour avoir un tableau supplémentaire.

Toutes les demandes de travaux ont été faites et ont été résolues ou sont en court.

L'équipe demande s'il est possible d'avoir des clés de la deuxième réserve du CAC pour accéder aux tapis.

Mme DE GREEF rappelle qu'il faut bien ranger car d'autres associations viennent. Des photos pour aider à ranger ont été mises en place.

Les tapis placés dans l'entrée peuvent être utilisé par l'école

Le budget a permis en début d'année de commander du matériel pour les classes. Il permet aussi d'acheter le papier pour les photocopies. Toutes les classes n'ont pas encore utilisé leur budget.

Date limite pour dépenser le budget : « les commandes peuvent être passées jusqu'au 31 décembre ».

Nous remercions la municipalité.

10. Dates et horaires des prochains conseils d'école

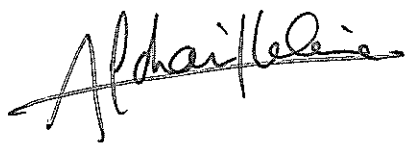
- 2ème conseil d'école : 4 mars 2025 à 18h30
- 3ème conseil d'école : 17 juin 2025 à 18h30

Demande de changer un des conseils à un lundi soir à 18H30 ou de décaler à 19h pour que d'autres élus puissent participer.

En fin de conseil, les rpe demandent que l'équipe se fixe rapidement sur une date pour la kermesse. Mme De Greef souhaite acheter des jeux pour la cour, elle présente des installations, l'équipe regardera et fera un retour à la mairie. L'installation d'un table de ping pong est proposée, l'école pourra gérer les balles. Des jeux de cour pour les élémentaires pourraient également être installés. Rappel du marché de Noel 7 décembre et horaires à définir du spectacle 14h30/15h.

Clôture du conseil à 20h03.

Secrétaire de séance



Présidente de séance

